

COMPTE RENDU de la Séance du 15 FEVRIER 2013

Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de CHAUDENEY-sur-MOSELLE

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Pierre JAVELLE, au lieu habituel de ses séances le vendredi quinze février deux mille treize à vingt heures trente.

La convocation a été adressée le 8 février 2013 avec l'ordre du jour suivant :

- Marché de travaux sur l'aménagement du centre du village et amélioration de la gestion du temps de pluie sur la commune et convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Toulois
- Acceptation du devis de France Télécom pour le déplacement de la cabine téléphonique située Rue du Cdt FIATTE
- ONF : Approbation du programme des travaux sylvicoles en forêt communale 2013
- Subvention accordée à l'association : PAR-HAND 54
- Proposition de vente à la commune de la parcelle AB 135 « Le Colombier » appartenant à M. Claude MOGINOT
- Régularisation de l'achat de la parcelle ZK 223 (issue de la parcelle ZK 215) appartenant à M. et Mme WAROUX Loïc par la commune
- Vote de l'attribution de compensation définitive de la Taxe Professionnelle Unique 2013 versée par la Communauté de Communes du Toulois (C.C.T.)

Etaient présents Messieurs et Mesdames : ANDRE Gérard, BALCEROWIAK Bernadette, BEAUDART Dominique, CAUBET Jean, JAVELLE Pierre, JAY Anne, LOUIS Monique, MENETRIER Eric, PAYEUR Emmanuel, RASSINOX Bernard, REVEST Pierre, SCHWRDA Pierre, SOMMARUGA Alain et TERRIER Anne-Laure.

Absent excusé : M. Francis MORREEL procuration à M. Bernard RASSINOX.

Mme Bernadette BALCEROWIAK a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire propose l'ajout de quatre points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Demande d'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) (annule et remplace la délibération 2013/01 du 14 janvier 2013)
- Participation demandée par la Directrice de l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une classe découverte au CPIE de BONZEE en MEUSE 2013
- Demande de renouvellement de la convention passée avec la MJC de TOUL pour participer aux frais de fonctionnement de l'école de musique (inscription de 6 caldénaciens)
- Devis ErDF pour régularisation des travaux d'extension des réseaux électriques Rue du Sonforé

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ces points supplémentaires à l'ordre du jour.

Marché de travaux sur l'aménagement du centre du village et amélioration de la gestion du temps de pluie sur la commune et convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Toulois

Le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité d'intervenir sur le réseau d'assainissement dans le cadre des travaux d'aménagement du centre du village. La compétence assainissement étant du ressort de la Communauté de Communes du Toulois (C.C.T.), celle-ci propose de recourir à un groupement de commandes de façon à ne faire intervenir qu'un seul opérateur. La commune sera la coordonnatrice du groupement. Après délibération, le Conseil municipal :

- autorise le Maire à signer la convention concernant de groupement de commandes établie avec la C.C.T. dont le montant estimatif du marché est de 141 000 €H.T.
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Acceptation du devis de France Télécom pour le déplacement de la cabine téléphonique publique située Rue du Commandant FIATTE

Le Maire présente au Conseil municipal le devis de France Télécom concernant le déplacement de la cabine téléphonique publique située Rue du Commandant FIATTE qui sera effectué lors des travaux d'aménagement du centre du village. Après délibération, le Conseil municipal :

- accepte le devis n° L1 444769D1 du 30/01/2013 de France Télécom d'un montant de 2 916,32 €H.T. soit 3 487,92 €T.T.C.
- autorise le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

ONF : Approbation du programme des travaux sylvicoles en forêt communale 2013

Le Maire présente au Conseil municipal le devis des travaux sylvicoles prévus en Forêt communale transmis par l'Office National des Forêts pour 2013.

Après délibération, le Conseil municipal :

- accepte le devis des travaux sylvicoles prévus dans les parcelles 17 et 33j d'un montant de **6 190,00 €H.T.**
- autorise le maire à signer tous documents concernant ces travaux,

Subvention accordée à l'association PAR-HAND 54

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de subvention de l'association PAR-HAND54. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention :

- de **150 €** à l'association « **PAR-HAND 54 ALLAMPS** »

Proposition de vente à la commune de la parcelle AB 135 « Le Colombier » appartenant à M. Claude MOGINOT

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de Monsieur Claude MOGINOT qui propose à nouveau à la commune l'achat de la parcelle AB 135 « Le Colombier » au prix de 12 500 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal maintient son offre de 10 000 € comme indiqué dans sa délibération n°2009/77 du 16/12/2009.

Régularisation de l'achat de la parcelle ZK 223 (issue de la parcelle ZK 215) appartenant à M. et Mme WAROUX Loïc par la commune

Le Maire rappelle au Conseil municipal le jugement rendu par le juge des expropriations en date du 29/02/2012 obligeant la commune à acheter à M. et Mme WAROUX Loïc, dans le mois qui suit, la partie de la parcelle ZK 215 touchée par l'emplacement réservé n°05 au Plan Local d'Urbanisme soit 71 m² pour la somme de 2 485,00 €. Le règlement a été effectué le 27/04/2012 par mandat administratif directement à l'avocat des époux WAROUX. En conséquence, il est nécessaire de régulariser cet achat par un acte notarié afin que la parcelle soit enregistrée au nom de la commune au service du cadastre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- demande à Maître François PERSON, Notaire à TOUL, de rédiger l'acte notarié relatif à l'achat par la commune de la parcelle AB 223 (partie issue de la parcelle ZK 215) appartenant aux époux WAROUX,
- autorise le Maire à signer cet acte et tous documents nécessaires à ce dossier.

Vote de l'attribution de compensation définitive de la Taxe Professionnelle Unique 2013 versée par la C.C.T.

Le Maire informe le Conseil municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes du Toulais a déterminé les attributions de compensation définitives aux Communes, à savoir :

- **145 449 €** pour 2013 au bénéfice de la Commune de Chaudeney-sur-Moselle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le montant de cette attribution.

Demande d'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) (annule et remplace la délibération 2013/01 du 14 janvier 2013)

Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'actualiser du coût global du projet d'aménagement des abords de voirie des espaces publics centraux effectué par le maître d'œuvre EGIS France suite à la demande de la Sous-préfecture de TOUL. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- accepte l'actualisation du coût global de l'avant-projet d'un montant de **1 204 433.25 € H.T.**
- accepte le plan de financement,
- sollicite une subvention de l'Etat d'un montant de **146 242,34 €** au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) relative aux travaux de sécurité routière et accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- sollicite une subvention du Conseil général de Meurthe-et-Moselle d'un montant de 20 569 € au titre de la Dotation Communale d'Investissement,
- sollicite une aide au titre de la réserve parlementaire auprès du Député de la cinquième circonscription d'un montant de 10 000 €
- sollicite l'aide du Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle d'un montant de 2 020 €
- autorise le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour participer à l'organisation d'une classe découverte au CPIE de BONZEE en MEUSE

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de la directrice de l'école primaire du Mont-Hachey : l'organisation d'une classe de découverte qui se déroulera du 21 au 24 mai 2013 au CPIE de Bonzée (Meuse). Ayant pris en compte l'intérêt des élèves et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de verser une subvention de **1 314,00 € TTC** à l'école primaire du Mont-Hachey.

Renouvellement de la convention avec la M.J.C. de Toul pour une participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école de musique

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de la M.J.C. de Toul concernant la demande de renouvellement de la convention passée en 2012 avec l'école de musique considérant comme normal d'aider au fonctionnement de l'enseignement musical dont **six jeunes Caldéniaciens** sont toujours bénéficiaires. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal:

- approuve la **contribution annuelle** de la commune à hauteur de **18,40 euros par élève** résidant à Chaudeney-sur-Moselle,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention avec la M.J.C. de Toul ainsi que toutes pièces y afférentes.

Acceptation du devis ErDF pour la Régularisation des travaux d'extension du réseau électrique réalisés Rue du Sonforé

Le Maire présente au Conseil municipal le devis de ErDF relatif aux travaux d'extension du réseau électrique Rue du Sonforé déjà réalisés en 2012. En effet, ces travaux d'extension n'ayant pas été enregistrés par ErDF, il est nécessaire de régulariser ce dossier. Après délibération, le Conseil municipal :

- accepte le devis n° D323/079349/001002 d'un montant de 3 450.23 € H.T. soit 4 126.48 € T.T.C.
- autorise le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

Le Maire certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 18/02/2013 et transmis au contrôle de légalité le 19/02/2013.

Le Maire
P. JAVELLE